

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SANTÉ, TRAVAUX** — **CONSTRUCTION D'UNE  
FUTURE MAISON MÉDICALE À LA FERTÉ-SOUS-  
JOUARRE**

Chaque année, le Département soutient les communes dans leurs projets de construction, d'aménagement et de réhabilitation de leur territoire. En 2021, devraient commencer les travaux de construction d'une nouvelle maison médicale qui pourra accueillir 17 professionnels de santé.



Créé le: 21/01/2021

- Mis à jour le : 18/01/2021

## Le projet

Les travaux de la future maison médicale devraient démarrer ce mois-ci.

Le bâtiment, d'une superficie de 1 253 m<sup>2</sup>, regroupera sur un même site :

- > 9 cabinets médicaux,
- > 1 laboratoire d'analyses médicales (d'une superficie de 300 m<sup>2</sup>),
- > 8 cabinets paramédicaux.

Plusieurs professionnels ont d'ores et déjà prévu de s'y installer : cinq médecins généralistes, une gynécologue, une psychologue, deux kinésithérapeutes, un podologue et un orthophoniste.

Ce projet participe au maintien des professionnels en place sur le territoire et à l'accueil de nouveaux praticiens, en leur permettant d'exercer dans de meilleures conditions de prise en charge des patients (accessibilité PMR, plateau de consultation, salles d'attente...).

**850 000€**

**C'est le montant**

de la subvention du Département

**1 253 m<sup>2</sup>**

**c'est la superficie du bâtiment**